

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 OCTOBRE 2014**

**Présents** : M.TOUAM Mehdi - M.DESSOLY Arnaud - Mme BOUTILLON Johane - M.GESTE James - M.MARECHAL David - Mme LEITE Elvira

**Excusés** : Mme DOUA Audrey a donné pouvoir à M.TOUAM Mehdi

**Absents** : Néant

*Président de séance* : M.TOUAM Mehdi

*Secrétaire de séance* : M.TOUAM Mehdi

Le quorum étant atteint, la réunion de conseil débute à **17 h 16**

**ORDRE DU JOUR**

**A - Présentation des statuts de la CCSCC (Communauté de Commune Sud Côte Chalonnaise) :**

Le maire présente le document de synthèse réalisé par la CCSCC.

Les principaux points à noter sont :

Evolution sur la prise de compétence de la CCSCC concernant les documents d'Urbanisme. La compétence qui était actuellement à la commune avec une instruction des dossiers par la DDT (Direction Départementale des Territoires) va passer à la CCSCC suivant le planning suivant :

- A partir du **01 Janvier 2015**, la CCSCC sera seule compétente pour la révision des documents d'urbanisme des communes qui sont : Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) d'une commune, ou la Carte Communale (ce qui est le cas de Saint Martin d'Auxy)
- A partir du **01 Juillet 2015**, La CCSCC sera seule compétente pour l'instruction des documents d'urbanisme (Permis de construire ...)

La CCSCC a lancé la démarche pour l'élaboration d'un PLU i (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), qui devrait être finalisé d'ici début 2020.

**En attendant l'application du futur PLUi, les PLU ou Cartes Communales des communes seront applicables**

Les autres évolutions sont plus des mises en forme par rapport aux attentes de l'état, notamment pour pouvoir bénéficier d'une dotation bonifiée (qui s'élevait pour cette année à 87 000 €).

Suite à cette présentation, l'ensemble des conseillers présents ont soulevé le fait que les communes perdent une nouvelle compétence (et donc leur autonomie sur les choix d'Urbanisme).

Le maire précise qu'il nous appartiendra de réfléchir au devenir de la commune afin de pouvoir de faire inscrire dans le futur PLUi nos futurs projets

## **B – Préparation réunion publique du 18/10/2014 :**

Le maire présente le draft de la présentation.

Durant cette présentation, différents échanges entre les conseillers notamment sur la réfection d'urgence des voies communales « les cornilles » et « la jacotte ». James signale que cette décision aurait du passer par une validation préalable du conseil. Le maire répond que dans le cadre de la commission voirie (sans avoir pu joindre David), après avoir fait une passe sur l'ensemble des voies communales et rurales, les travaux ont été lancés dans un souci de sécurité (nid de poule important et glissement de chaussée) pour pouvoir bénéficier des prix négociés par Marcilly les Buxy. Après cette discussion, il est décidé d'échanger à minima par mail entre les conseillers.

A la fin de la présentation, il est décidé d'ici vendredi prochain d'échanger par mail pour compléter le document : chaque conseiller devant réfléchir sur les avantages et inconvénients des solutions.

Un point de préparation sera planifié vendredi prochain pour validation final du contenu et organisation de la salle.

## **C – Préparation repas de la St Martin :**

Johane ayant dû quitter la séance à 19h00, le maire présente le dossier de synthèse qu'elle a réalisé. Comparatif entre une solution « Paella » par 1 premier fournisseur et une solution « Bœuf Bourguignon » par un second fournisseur. Le dossier simule également le coût en fonction du nombre potentiel de personnes.

Il est décidé d'arrêter le choix du menu vendredi 17/10 lors de la préparation de la réunion publique afin de pouvoir lancer les invitations.

Arnaud précise qu'il faudra indiquer un nombre maximum de participants pour des raisons de respect de la capacité de la salle communale.

Il est décidé de limiter à 40 adultes et les inscriptions se feront par téléphone uniquement auprès de Johane, afin de pouvoir maîtriser ce nombre.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Points divers :**

Questions soulevées par James et Arnaud sur les questions de signalétiques sur la commune:

- A - Possibilité de mise en place de signalétiques pour les entreprises de la commune
- B - Remise en état (et aux normes) des indications des lieux-dits
- C – Il manque un panneau de fin d'agglomération à la sortie de St Martin d'Auxy (sur la route de St Micaud)

Questions soulevées par James :

D - La vitesse est élevée sur la route départementale notamment devant la sortie de la salle communale. Que peut faire la commune pour limiter les risques d'accidents.

E – la gestion des éclairages publics est elle optimisée par rapport aux besoins des habitants (heures de fonctionnement, emplacement des éclairages)

Pour les points A ,B ,C ,E Le maire répond que l'on pourra lancer une réflexion avec chiffrage des solutions retenues par le conseil. Ensuite ces actions feront l'objet d'une inscription (ou pas) au futur budget 2015 (en fonction des priorités déterminées par le conseil).

Concernant le point D, la route n'appartient pas à la commune (route Départementale). Il faudra donc trouver des solutions avec le Département. Ce point devra faire l'objet d'une réflexion pilotée par la commission voirie, et ensuite les propositions devront être analysées avec le département.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à **20h 20** heures.